

« Un lieu différent du monde capitaliste habituel » : le potentiel de l'habitat participatif en tant que *safe space* et espace de justice sociale

Yael Arbell

traduction | translation : **Raphaëlle Froment-Meurice**

The School of Geography, The University of Leeds

Courriel : y.arbell@shu.ac.uk

Résumé

Les *safe spaces* protègent de l'oppression et peuvent même devenir des espaces de justice sociale. Cet article s'appuie sur deux études de cas d'habitat participatif au Royaume-Uni et sur la théorie de la justice de Nancy Fraser pour affirmer que les *safe spaces* peuvent devenir des espaces de justice sociale en répondant à trois aspects de l'injustice : socio-économique, culturel-symbolique et politique. Les participant·e·s à l'étude ont perçu leur habitat comme des *safe spaces* et des espaces de justice, en opposition à l'injustice de la société capitaliste. L'habitat participatif propose des logements abordables, sécurisants et sans recherche de profit. Il garantit stabilité, respect et soutien à ses membres et leur permet de s'exprimer au sujet de leur logement et de leur environnement. L'existence d'un processus décisionnel démocratique, d'une structure juridique à but non lucratif et de relations sociales basées sur l'entraide leur donne un sentiment de sécurité et de justice. Néanmoins, l'habitat participatif n'est pas parfait. L'article révèle également la complexité de ces communautés : les dynamiques de pouvoir et l'exclusion, par exemple, compromettent la sécurité de certain·e·s membres et limitent le potentiel de transformation sociale. Enfin, l'article contribue au vaste corpus d'études réalisées sur les *safe spaces* contre le racisme et l'homophobie en rendant compte d'une forme sous-théorisée de *safe spaces* : un espace qui protège de l'oppression du néolibéralisme.

Mots-clés : *safe spaces*, habitat participatif, justice, coopératives, néolibéralisme

Abstract

Safe spaces offer relief from oppression, but they can do more and become spaces of social justice. Drawing on two case-study communities in the UK and Nancy Fraser's theory of justice, this paper argues that safe spaces can become just spaces by responding to three aspects of injustice: socioeconomic, cultural-symbolic and political. Members of the case-study communities perceived their housing as safe and just spaces and contrasted it to the injustice of capitalist society. The communities offered affordable and not-for-profit secured housing; provided stability, respect and support to members, and ensured that members had a voice regarding their housing and community. A sense of safety and justice was achieved through the combination of democratic decision-making, a non-profit legal structure and social relations committed to mutual aid. Nevertheless, communities are not perfect; the paper also reveals the complexities in these communities, such as power dynamics and exclusion, which compromise their safety for some members and limit their potential for social transformation. Finally, the paper contributes to the large body of literature on safe spaces from racism and homophobia by reporting on an under-theorised form of safe space: one which offers protection from the oppression of neoliberalism.

Keywords: safe space, community-led housing, justice, cooperatives, neoliberalism

Introduction

Jo cherchait une nouvelle maison. Ses collègues l'ont poussé à en acheter une, mais il était réticent à « risquer son avenir financier avec un prêt immobilier ». Il a décidé d'essayer une coopérative de logement et a trouvé « un refuge, ou... en tout cas un lieu différent du monde capitaliste habituel où, pour nombre d'associations de logement ou de propriétaires, tout est question d'argent et ils ne font pas toujours leur possible pour répondre aux besoins des gens ou ne serait-ce que donner un certain sens du vivre ensemble ». Jo a vu la coopérative comme un espace de justice dans une société où les besoins fondamentaux tournent « autour de l'argent ». Contrairement à la logique de marché concurrentielle d'exploitation, la coopérative offre à Jo sécurité et équité : un loyer modéré, une sécurité du bail, un espace où il se sent valorisé et des voisin·e·s qui prennent soin les uns des autres. Dix ans plus tard, Jo vit toujours dans la coopérative et n'a aucune intention de la quitter.

Jo n'est pas seul ; cet article est basé sur une recherche qui a révélé que de nombreux-ses membres d'habitat participatif¹ décrivent leur lieu de vie comme un *safe space*² et un espace de justice. Alors que cette configuration est courante sur le terrain, elle est étonnamment sous-théorisée dans la recherche. L'habitat participatif urbain est souvent décrit comme un environnement plus sûr face à l'anonymat des grandes villes, mais il est rarement conceptualisé comme un *safe space*. En outre, le néolibéralisme est un courant culturel et politique dominant qui impose insécurité, oppression et violence (Springer, Birch et MacLeavy, 2016), mais ce n'est pas pour autant que la recherche s'intéresse aux *safe spaces* induits par le néolibéralisme – contrairement à la foisonnante documentation à propos des *safe spaces* pour d'autres formes d'oppression telles que le sexisme, le racisme et l'homophobie (Mountz, 2017). Cet article rassemble les concepts de *safe spaces* et de justice sociale et les examine à travers le cas de l'habitat participatif. S'appuyant sur les travaux de Nancy Fraser, il plaide en faveur d'une lecture du *safe space* comme forme de justice. L'analyse s'appuie sur deux études de cas d'habitats participatifs au Royaume-Uni qui fonctionnent, bien qu'imparfaitement, comme des *safe spaces* et des espaces de justice.

Le « néolibéralisme » est un terme volontairement générique (Clarke, 2008), mais sa portée permet de conceptualiser différentes expériences dans un cadre unique. Il est important de noter que ce concept est fidèle à l'image que se font les personnes elles-mêmes de leur habitat comme alternative au capitalisme. Le néolibéralisme s'est imbriqué dans de nombreux processus sociaux et culturels qui affectent leur vie : les politiques de logement néolibérales, comme les mesures d'austérité et la restructuration de l'État-providence (Hodkinson, Watt et Mooney, 2013 ; Levitas, 2012 ; Madden et Marcuse, 2016) ; le transfert des responsabilités de l'État aux collectivités locales (McKee, 2015b ; Williams, Goodwin et Cloke, 2014) ainsi que les orientations gouvernementales qui encouragent l'individualisme et l'accumulation d'actifs et conduisent à la honte de l'échec financier ou des modes de vie « non-ambitieux » (Chandler et Reid, 2016 ; Barnett *et al.*, 2008 ; Nowicki, 2018 ; Wright, 2012). Dans la lignée de Simon Springer (2012), les différentes significations du néolibéralisme (politique, culturelle et de gouvernance) ont été conçues comme des formes mutuellement constitutives d'un même phénomène et, emboîtant le pas de James

1. Le terme « *Community-led housing* » qui recouvre dans cet article le cohabitat, les coopératives d'habitat et les organismes fonciers solidaires a été traduit par « habitat participatif ».

2. Le terme « *Safe Space* » renvoie à des lieux ou des configurations qui offrent une protection et favorisent l'*empowerment* des personnes subissant une oppression régulière et une marginalisation par la société dominante et devant faire face à des comportements nocifs.

Ferguson (2009), j'ai saisi l'occasion d'utiliser les différents aspects du néolibéralisme pour mettre en évidence la relation entre eux.

L'habitat participatif est un terme générique qui désigne les projets de logement gérés démocratiquement par ses membres et qui impliquent souvent une structure de partage sans recherche de profit (Tummers, 2016). Les participant·e·s à la recherche, issus de deux types d'habitats participatifs, ont souligné l'importance du sentiment de sécurité lors de l'adhésion au projet : la sécurité financière, la sécurité du bail et le filet de sécurité qui caractérise l'habitat participatif. De nombreux·ses membres, comme Jo, ont opposé ces formes de sécurité à ce qu'ils appellent « monde extérieur », trouvant ainsi une sécurité et une protection contre les politiques et la culture néolibérales injustes. Cet article révèle les pratiques quotidiennes qui créent la sécurité et la justice, ainsi que la double position de l'habitat participatif : des *safe spaces* et des espaces de justice qui répondent aux injustices du néolibéralisme et aux espaces d'exclusion et d'inégalité.

Cet article comporte quatre parties. La première partie conceptualise ces *safe spaces* à travers le prisme de la justice spatiale, en s'appuyant sur la théorie de la justice de Fraser. Je développe ensuite le concept de *safe spaces* et d'espace de justice par rapport au contexte empirique : le secteur de l'habitat participatif dans le Royaume-Uni néolibéral. Après avoir présenté la recherche et les méthodes utilisées, la partie traitant des résultats se concentre sur l'étude de cas de deux types d'habitats participatifs et rend compte de la manière dont ils fonctionnent comme des *safe spaces* et des espaces de justice face aux insécurités du néolibéralisme. Cette partie affirme que ces habitats participatifs présentent des aspects matériels, émotionnels et politiques de la sécurité et de la justice ainsi que des complexités inhérentes qui les rendent peu sécurisants et justes.

Le contexte théorique

Les safe space, des espaces de justice

Le concept de *safe space*, qui trouve son origine dans le mouvement féministe sous la forme de refuges pour les victimes de viols et d'abus sexuels, a évolué vers diverses formes de protection contre l'oppression. Ces dernières années, le *safe space* est particulièrement lié aux communautés LGBTQI, offrant une alliance et une protection contre la violence homophobe et transphobe dans les universités et les centres sociaux (Fox, 2007). Les *safe spaces* existent également sous la forme de clubs

universitaires pour les minorités, où les étudiant·e·s de couleur sont écouté·e·s dans des environnements à prédominance blanche et parfois hostiles (Deo, 2012). Dans le domaine de l'éducation, les enseignant·e·s plaident pour des salles de classe qui permettent aux étudiant·e·s de s'exprimer en toute sécurité physique et émotionnelle et de faire partie d'une communauté grandissante et audacieuse d'apprentissage. Dans ces conditions, les enseignant·e·s sont responsables de l'équité et de la protection des élèves marginalisé·e·s tel·le·s s que les LGBTQI et les personnes racisées (Barrett, 2012 ; Darrell, Littlefield et Washington, 2016 ; Stengel et Weems, 2010). Ce que tous les *safe spaces* ont en commun, c'est l'objectif d'offrir un refuge contre la violence ordinaire, d'être propices à l'ouverture, l'acceptation et l'expression de soi. Idéalement, c'est un espace où la logique hégémonique est déconstruite et où de nouvelles formes de relations se tissent (Polleta, 1999).

La sécurité dans les *safe spaces* est assurée grâce à l'esprit critique, à des règles de base sensibles et à des pratiques de reconnaissance culturelle comme la reconnaissance des « élèves de couleur dont les perspectives et les expériences sont constamment minimisées » (Leonardo et Porter, 2010, p. 149). La sécurité est également obtenue par la ségrégation physique, en excluant les personnes et les comportements oppressifs (Deo, 2012 ; The Roestone Collective, 2014). Depuis peu, le *safe space* est utilisé au sens figuré pour désigner non pas un espace physique, mais un ensemble de pratiques dans la sphère publique, sur Internet ou en dehors. Ces pratiques consistent notamment à déclencher des avertissements (utilisés d'abord pour protéger les victimes de viols contre les traumatismes et dorénavant pour protéger d'autres membres de groupes opprimés) et l'interpellation de personnes de même que d'organisations jugées nuisibles. Ces *safe spaces* ont suscité des critiques sur les questions d'exclusion, de reconnaissance et de liberté d'expression, ainsi qu'un certain scepticisme quant à leurs avantages pour les groupes marginalisés (Barrett, 2012 ; Coleman, 2016 ; Gibson, 2019). Le présent article ne fait pas référence à ces espaces et pratiques sécuritaires, mais à des espaces qui offrent une sécurité tant physique qu'émotionnelle.

Le potentiel des safe spaces pour la justice sociale

Tous les *safe spaces* ne fonctionnent pas comme des espaces de justice : certains n'apportent qu'une protection temporaire et partielle aux injustices d'une société peu sécurisante. Cependant, ils ont le potentiel de devenir plus, d'être « une façon de pratiquer la justice sociale qui reconnaît, souligne et, à certains égards, encourage la différence sociale » (The Roestone Collective, 2014, p. 1 360). Certain·e·s chercheur·e·s considèrent les *safe spaces* comme une préfiguration et affirment qu'en

utilisant des pratiques et des logiques alternatives, les *safe spaces* peuvent aller au-delà de la protection temporaire et remettre en question les cultures dominantes (Polleta, 1999). Je soutiens qu'en maintenant une sécurité matérielle et émotionnelle durable et en cultivant une action plus forte, les *safe spaces* deviennent non seulement des *safe spaces*, mais aussi des espaces de justice, comme exprimé dans la théorie de la justice de Fraser. Cette dernière a identifié trois types distincts d'injustice : culturelle-symbolique, socio-économique et politique (Fraser, 2007). Les injustices culturelles-symboliques se manifestent par le manque de reconnaissance et de respect ; les injustices socio-économiques par la répartition inégale des richesses et l'injustice politique par une limitation de la voix et de l'action politiques. J'utilise ce modèle pour considérer le potentiel et les défauts des *safe spaces* comme des espaces de justice. En d'autres termes : plus l'espace couvre des aspects de la justice, plus il devient un *safe space* et un espace de justice.

La justice culturelle et symbolique est la force évidente des *safe spaces*. Le cœur même de ces espaces est une éthique de la diversité et de la reconnaissance (David et Hartal, 2018) où les membres des groupes marginalisés sont valorisé·e·s et protégé·e·s physiquement et émotionnellement d'un environnement hostile. L'insécurité physique découle directement d'un manque de reconnaissance puisque « certaines vies ne sont pas du tout considérées comme des vies [...] Cela donne alors lieu à une violence physique qui, dans un certain sens, délivre le message de déshumanisation qui est déjà à l'œuvre dans la culture » (Butler, 2004, p. 25). La marginalisation culturelle et la violence qui en découle sont les principales raisons de l'établissement de *safe spaces* pour les personnes racisées et les personnes LGBTQI (Perry et Dyck, 2014, p. 52 ; Leonardo et Porter, 2010).

Les *safe spaces* tournés vers l'extérieur qui s'efforcent de concrétiser une vision de la justice peuvent accroître l'action politique ainsi que l'égalité et répondre au manque de respect. La reconnaissance est alors considérée non seulement comme un but en soi, mais aussi comme une exigence pour la construction de la solidarité et l'organisation politique (The Roestone Collective, 2014). Patricia Hill-Collins affirme que les *safe spaces* « améliorent notre capacité à participer à des projets de justice sociale... leur objectif global vise à coup sûr la création d'une société plus inclusive et plus juste » (White, 2012, p. 18).

La reconnaissance est la force des *safe spaces* mais aussi leur faiblesse potentielle. Lorsque l'accent est mis sur des identités particulières, il conduit à l'exclusion. L'exclusion et la séparation sont inhérentes aux *safe spaces* – ils sont *safe* parce qu'ils excluent les comportements et les personnes malveillantes. Mais l'exclusion peut être injuste lorsqu'elle reflète des préjugés répandus concernant la

classe, le groupe racisé, le revenu et la situation de handicap ou de non-handicap (Fox, 2007 ; The Roestone Collective, 2014). De plus, Fraser a critiqué le tournant culturel du féminisme qui se concentre sur les politiques d'identité et de reconnaissance et s'éloigne des politiques de redistribution. Ce tournant, a-t-elle affirmé, « n'a que trop bien coïncidé avec un néolibéralisme hégémonique qui ne veut rien d'autre que réprimer la mémoire socialiste » (Fraser, 2017, p. 22). En effet, des études dans d'autres domaines ont montré que la reconnaissance culturelle ne garantit pas la justice distributive (Fisk, 2011).

Les *safe spaces* répondent à l'injustice socio-économique ou politique de manière complexe. La plupart du temps, ils font référence à l'oppression venant de tous les fronts, mais leur stratégie tourne autour de la reconnaissance et n'offrent, par conséquent, pas de protection directe contre l'injustice socio-économique et politique. Les *safe spaces* sont davantage considérés comme des refuges ou, au mieux, comme des espaces propices à l'action politique qui se déroule ailleurs. Les parties suivantes de l'article développent l'argument selon lequel l'habitat participatif peut être conceptualisé et vécu comme un *safe space* et un espace de justice, en répondant non seulement aux questions de reconnaissance, mais aussi aux injustices socio-économiques et politiques.

Le contexte empirique

L'habitat participatif : défier le néolibéralisme et créer des refuges

Cette partie se concentre sur le contexte empirique de cet article : l'habitat participatif dans le Royaume-Uni néolibéral. L'habitat participatif peut lutter contre les insécurités et les injustices du logement contemporain en offrant un *safe space* et un espace de justice. Je soutiens que ses actions pour contrer les diverses formes d'injustice dans la société néolibérale et son potentiel pour offrir des espaces de justice devraient être théorisées dans une perspective de justice, en se basant sur la théorie de Fraser.

Les projets d'habitat participatif sont des initiatives citoyennes qui se concentrent généralement sur la valeur d'usage des biens immobiliers plutôt que sur leur valeur d'échange (Madden et Marcuse, 2016) et sont de nature collective. Jo Gooding et Tom Johnston proposent une définition utile de l'habitat participatif, à savoir « des biens immobiliers qui sont développés et/ou gérés par la population locale ou les habitant·e·s, dans des structures organisationnelles à but non lucratif. Sa

structure varie, mais sa gouvernance doit être supervisée par des personnes vivant ou travaillant dans l'habitat participatif ou qui en sont les bénéficiaires direct-e-s. L'habitat participatif fait généralement référence à une petite zone géographique identifiée d'appartenance ou d'association » (Gooding et Johnston, 2015, p. 15). Ses membres sont généralement satisfait-e-s du niveau élevé de sécurité, des normes de service et du sentiment d'appartenance (Bliss, 2009 ; Chatterton, 2013 ; Lang et Novy, 2013).

L'habitat participatif est une réponse à une crise. Il a refait surface au cours des dernières années en raison de la récession économique (Tummers, 2016 ; Varvarousis et Kallis, 2016) et notamment la hausse des prix de l'immobilier qui entraîne une gentrification et des difficultés pour un public croissant d'acheter ou de louer des logements décents et abordables (Field, 2014). En ce qui concerne les relations sociales, cette réémergence de l'habitat participatif peut être comprise à la lumière du constat de Zygmunt Bauman (2007) : plus l'environnement devient incertain, plus il apparaît nécessaire de garantir la sécurité de l'habitat.

Au Royaume-Uni, les modèles les plus courants de l'habitat participatif sont les coopératives de logement, les organismes fonciers solidaires et le cohabitat. Il existe actuellement au Royaume-Uni plus de 600 coopératives de logement, 253 organismes fonciers solidaires, 20 cohabitats et bien d'autres projets en développement. Chaque modèle et chaque projet est différent : ils peuvent être urbains ou ruraux, neufs ou rénovés, collectifs ou privés, socialement diversifiés ou homogènes, abordables ou non, nécessitant une très faible implication ou au contraire plus d'engagement – comme la participation régulière à des réunions et des repas partagés (Chatterton, 2013 ; Field, 2015 ; Bliss, 2016 ; Jarvis *et al.*, 2016). D'une manière générale, les coopératives et les organismes fonciers solidaires sont abordables, mais ils varient en termes de participation directe et de sentiment d'appartenance (Fernández Arrigoitia, 2017 ; Engelsman, Rowe et Southern, 2016 ; Rowlands, 2009), tandis que les cohabitats sont plus chers mais mettent l'accent sur la participation et le lien social (Chatterton, 2010 ; Jarvis, 2011).

Les trois aspects de la sécurité et de la justice dans l'habitat participatif

Au Royaume-Uni, la néolibéralisation du logement se manifeste dans la politique, la culture et la gouvernance (Larner, 2000 ; Springer, 2012). Les participant-e-s à l'étude de cas ont d'ailleurs abordé tous ces aspects. Pendant la recherche (2016-2017), deux événements majeurs ont révélé la précarité du logement : les mesures d'austérité en vigueur et la « très néolibérale tragédie » de l'incendie des tours Grenfell, en juin 2017, qui a coûté la vie à 72 personnes (Hodkinson, 2018, p. 6). Stuart

Hodkinson dénonce les politiques néolibérales qui ont conduit à l'incendie de cette tour de logements sociaux : la privatisation et la commercialisation des logements qui induisent une gestion dangereusement spéculative ; la déréglementation et la réduction des dépenses en matière de sécurité incendie qui compromettent la sécurité des locataires ; la gentrification qui a « probablement amené » à choisir un revêtement inflammable, car esthétiquement plus attrayant, et l'impossibilité de reloger les locataires à faible revenu dans le même quartier. Ces politiques ont non seulement rendu le logement dangereux, mais ont également mis les victimes dans une position structurellement précaire dans leurs tentatives de relogement (Hodkinson, 2018, p. 6).

Selon le document de synthèse de McGrath, Griffin et Mundy (2016, p. 47), les politiques d'austérité ont un impact grave et avéré sur la santé mentale, en particulier en termes de « honte, de peur et de méfiance, d'instabilité, d'insécurité et de sentiment d'être pris au piège et impuissant ». Notons que tous ces éléments ont été, dans une certaine mesure, compensés dans les types d'habitat participatifs étudiés. En connaissant ses voisin·e-s et en travaillant ensemble, la méfiance a fait place à la confiance. L'insécurité et l'instabilité ont été remplacées par un loyer garanti sur le long terme. L'impuissance face à l'État et au marché a été partiellement compensée par une action au sein de la communauté. Ces éléments sont en corrélation avec la théorie de la justice de Fraser et ses trois piliers que sont la reconnaissance, la redistribution et la voix politique. Il était donc naturel et pertinent d'utiliser ce cadre théorique pour analyser les résultats de la recherche. Le reste de cette partie de l'article démontre que l'habitat participatif peut être un *safe space* et un espace de justice selon le modèle de Fraser face au néolibéralisme, tout en formulant des critiques sur le secteur de l'habitat participatif pour chaque aspect de la justice.

Tout d'abord, en matière d'injustice socio-économique, la néolibéralisation du logement est basée sur une concurrence inégale et la marchandisation du logement qui conduisent à l'inégalité en ce qui concerne le logement (Madden et Marcuse, 2016). Plus précisément au Royaume-Uni, les politiques néolibérales remplacent la redistribution de l'aide sociale par des réductions importantes dans les dépenses publiques et en particulier des collectivités locales. Ces mesures touchent surtout les personnes vulnérables et les communautés les plus pauvres (Levitas, 2012 ; Lowndes et Pratchett, 2012) et augmentent l'anxiété et l'insécurité dans toute la société (Atkinson, 2013) en raison de la spéculation financière et de l'insécurité de l'emploi (Goodin et Le Grand, 2016). L'habitat participatif peut répondre à ces formes d'injustice par son caractère non lucratif, en offrant des logements abordables et sécurisants et, par conséquent, une sécurité contre les caprices du marché ou la cupidité des propriétaires.

L'habitat participatif est un secteur diversifié, qui comprend des projets abordables et chers, privés mais gérés collectivement, ainsi que diverses formes de modèles de propriété mutuelle et collective. Deux modèles en particulier peuvent offrir une plus grande justice distributive : les organismes fonciers solidaires et les coopératives de logement. Les organismes fonciers solidaires peuvent résister à la gentrification en détenant la terre comme bien communautaire sans rechercher de profit en garantissant une accessibilité financière à long terme et un contrôle participatif pérenne (Moore et McKee, 2012 ; Thompson, 2015 ; pour une analyse critique des organismes fonciers solidaires, voir Engelsman, Rowe et Southern, 2016). Dans le même ordre d'idées, Maja Hojer Bruun (2015) suggère de considérer les coopératives de logement comme un bien public et les membres des coopératives comme les gardien-ne-s de ce bien. Cette conceptualisation implique la responsabilité pour les membres de maintenir leur coopérative comme une option accessible et abordable pour les futurs locataires.

Le deuxième aspect de la justice dans le modèle de Fraser est culturel-symbolique. Dans une société capitaliste, les choix de logement impliquent de calculer le retour sur investissement, le positionnement social, ainsi que l'aspiration à l'indépendance par l'accession à la propriété (Allen, 2008 ; Kleinhans et Elsinga, 2010). Celles et ceux qui ne peuvent pas faire de valorisation financière sont considéré-e-s comme des « consommateurs ratés » (Skeggs et Loveday, 2012) qui manquent de goût et de *standing*. De nombreux-ses chercheur-e-s ont noté que la logique individualiste et concurrentielle du néolibéralisme ainsi que la restructuration de l'État-providence ont accru les sentiments d'isolement, d'aliénation, de honte et d'impuissance (Bauman, 2007 ; Kiersey, 2009 ; Madden et Marcuse, 2016 ; Mykhnenko, 2016 ; Springer, 2011). Voici les éléments qui montrent que l'habitat participatif est bien placé pour s'attaquer au problème en mettant l'accent sur la valeur d'usage des logements plutôt que sur leur valeur marchande.

Les critiques de l'habitat participatif portent sur la désaffiliation et l'exclusion dans ces logements, point qu'il partage avec les *gated communities* (Chioldelli, 2015). Le logement en cohabitat, en particulier, a tendance à être homogène en termes « de richesse, de classe sociale, de groupe ethnique, d'éducation et d'attitudes » (Williams, 2005, p. 154 ; pour des résultats similaires en France, voir Bresson et Deneffe, 2016). Cela suggère que certains de ces développements sont exclusifs et ne profitent qu'aux nanti-e-s – mais d'autres types sont plus diversifiés et inclusifs. C'est pourquoi, bien que le logement en habitat participatif ait souvent une vision coopérative de la société, il risque de promouvoir l'inégalité, en favorisant ceux qui ont suffisamment de temps, de compétences et de richesse pour s'engager dans le bénévolat et investir dans la

construction d'un habitat participatif (Garciano, 2011 ; Moore et McKee, 2012 ; Wallace, Ford et Quilgars, 2013). En outre, certaines critiques affirment que l'éthique de base de l'habitat participatif fait le jeu du néolibéralisme en réduisant les responsabilités de l'État (Jacobs et Manzi, 2013).

Le troisième aspect de la justice dans le modèle de Fraser est la voix politique. Le néolibéralisme et les mesures d'austérité en particulier sont connus pour causer un sentiment d'inaction (McGrath, Griffin et Mundy, 2016), une ignorance des processus politiques, une résilience croissante (Chandler et Reid, 2016) et l'acceptation de la logique hégémonique comme vérité (Weidner, 2009). Ces phénomènes sont le résultat de la marchandisation du gouvernement et de la société (Wrenn, 2014) et du développement d'une relation contractuelle entre le gouvernement et le peuple, considéré comme des consommateurs individuels autonomes (Crossan *et al.*, 2016). Dans ce contexte néolibéral, comme Aihwa Ong l'a dit crûment : le gouvernement « n'a plus d'intérêt à prendre soin de chaque citoyen préférant qu'il ou elle agisse comme un sujet libre qui s'auto-accomplit et s'appuie sur une action autonome pour faire face aux insécurités mondiales » (Ong, 2006, p. 501). Dans l'habitat participatif, les personnes ont une plus grande influence sur leur environnement et sur les décisions qui affectent leur vie. De plus, certaines études ont montré qu'elles ont tendance à être plus actives en dehors de leur environnement (Jones, 2017 ; Poley, 2007) – affirmation confirmée par cette recherche.

Cependant, la justice politique selon Fraser exige l'inclusion. Le potentiel des petits groupes à renforcer les capacités de changement social et les questions d'exclusion sont abordés de manière similaire dans les études sur les *safe spaces* et celles sur l'habitat participatif (Polleta, 1999 ; Brown et Pickerill, 2009 ; The Roestone Collective, 2014 ; Read, 2009 ; Chiodelli, 2015 ; DeFilippis *et al.*, 2019 ; Williams, 2005 ; Sargisson, 2007). Créer un habitat participatif entraîne inévitablement une certaine séparation entre les membres et les autres. Il est controversé de croire que l'habitat participatif peut remettre en cause le système actuel et l'avis des chercheur-e-s diverge sur le positionnement de l'habitat participatif par rapport au capital : en dehors de la logique spéculative du marché (Ruiu, 2014), au sein de celle-ci (Chiodelli, 2015, quelque part entre les deux (Sargisson, 2012 ; Jarvis, 2015), avec un pied dans chacune (Chatterton, 2013). La diversité de l'habitat participatif ne permet pas de porter un jugement global sur son potentiel.

Dans l'ensemble, l'habitat participatif peut offrir stabilité et sécurité dans un environnement instable et peu sûr. Selon les termes de Fraser, il peut offrir reconnaissance et respect, répartition équitable et voix politique. Mais la réalisation de ce potentiel, comme le montre cette étude, peut être compliquée.

Le travail de recherche et la méthodologie

Cet article est basé sur une étude qualitative approfondie de deux types d'habitats participatifs au Royaume-Uni, menée en 2017. Chacun propose des logements sociaux abordables mais ils sont par ailleurs très différents. Beechtree est une coopérative de logement dans un quartier du centre-ville du nord de l'Angleterre. La coopérative possède environ quarante logements de tailles différentes. Elle existe depuis plus de quarante ans, abritant une population intergénérationnelle et diversifiée. Le deuxième, Seagull, est un nouveau projet de cohabitat dans une zone rurale du sud de l'Angleterre, encore en développement au moment de la rédaction du présent article. La population est entièrement blanche et la plupart de ses membres ont plus de 50 ans.

Le travail de recherche a nécessité plusieurs jours de visite et une correspondance électronique avec les membres du nouveau projet de cohabitat et huit mois d'interaction intensive avec la coopérative établie. Dans les deux cas, la méthodologie a inclus des entretiens individuels et collectifs, des séances participatives, un travail d'observation et la participation aux événements sociaux, aux assemblées générales, ainsi qu'aux réunions de comité. Trente-trois entretiens semi-structurés ont été menés – onze avec des membres du projet de cohabitat (sur vingt membres) et vingt-trois avec des membres de la coopérative (sur trente-six membres). Les noms des habitats participatifs ainsi que ceux des membres ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.

L'échantillonnage, la structure et la stratégie des entretiens ont été instruits par une approche critique réaliste (Manzano, 2016), axée sur « ce qui fonctionne » pour différentes personnes dans différentes circonstances (Pawson, 2013). Ainsi, tout en étant ouverts aux perceptions et aux expériences des participant-e-s, les entretiens n'ont pas supposé une « naïveté délibérée » à propos des projets. Les entretiens ont ensuite révélé plusieurs thèmes principaux, dont le thème inattendu de *safe space*, qui a émergé indépendamment dans les deux groupes. Une fois le thème apparu, il a été inclus dans les entretiens suivants afin de construire une théorie sur l'habitat participatif.

Sécurité matérielle et émotionnelle dans l'habitat participatif

Les études de cas montrent comment l'habitat participatif peut fonctionner comme une alternative au logement précaire en matière de sécurité et de justice. Les participants à l'étude ont mentionné trois formes de sécurité dans leur logement :

matérielle, émotionnelle et administrative. Elles correspondent aux formes de justice décrites par Fraser : socio-économique, culturelle-symbolique et politique. Les participant·e·s ont souvent fait référence à trois formes de « sécurité matérielle » dans l'habitat participatif : la sécurité du bail, l'accessibilité économique et le bon entretien. Iels ont aussi évoqué trois aspects de la « sécurité émotionnelle » : l'entraide, la solidarité et la tolérance et ont distingué leur habitat sécurisant et solidaire du monde aliéné « de l'extérieur ». Le troisième aspect de la sécurité est l'action et le contrôle accrus de l'habitat par des procédures démocratiques de fonctionnement. Cette partie de l'article commence par les conclusions concernant la sécurité matérielle, puis débat des points de vue des participant·e·s sur la sécurité émotionnelle et explique le lien synergique qui se joue dans la prise de décision au sein de l'habitat participatif. Elle se termine par une critique sur les complexités de la sécurité dans l'habitat participatif : l'exclusion, l'inégalité et l'exploitation du système.

Créer la sécurité matérielle, répondre à l'injustice socio-économique

« C'est un moyen pour moi de vivre dans un lieu abordable avec une sécurité à long terme et de ne pas avoir à craindre d'être expulsé par un propriétaire privé. »
(David, coopérative Beechtree)

Rejoindre un habitat participatif peut sembler une démarche idéaliste aux yeux des personnes venant de l'extérieur, mais de nombreux·ses membres de la coopérative ont admis que, bien qu'iels soutiennent l'éthique de la coopérative, Beechtree était avant tout financièrement intéressant. Choisir cette modalité d'habitat n'est pas un choix évident dans une société capitaliste. Afin d'expliquer pourquoi iels considèrent que l'habitat participatif est une option plus sécurisante que la location ou la propriété privée, j'évoque leurs expériences dans le contexte du Royaume-Uni néolibéral et de sa crise du logement.

Molly, mère célibataire de deux enfants et membre du nouveau projet de cohabitat Seagull, a dû quitter la location de son appartement de trois chambres et emménager dans un appartement avec une seule chambre. Elle partageait une chambre avec sa fille adolescente tandis que son fils dormait dans le salon. Elle plaisantait en disant que ce déménagement a été une bonne occasion de se débarrasser de beaucoup d'affaires qu'ils avaient accumulées : « Il [le propriétaire] voulait beaucoup augmenter le loyer. Pour cet appartement de trois chambres, il pouvait en demander jusqu'à 750 £, 800 £. Et je... [...] ne pouvais pas [obtenir de logement social] parce que [...] vous ne pouvez pas vous retrouver à la rue et ensuite

espérer un logement social. Mais maintenant, je suis – nous sommes officiellement trop nombreux parce que nous sommes trois. Donc [...] je suis éligible. »

Pour des personnes comme Molly, la perspective d’emménager dans un projet de cohabitat abordable représente une protection contre une augmentation soudaine du loyer, puisque le niveau des loyers est accepté par tou·te·s les membres ; et comme il n’y a pas de profit à réaliser, l’augmentation du loyer reste modérée. De plus, comme le loyer est réinvesti dans l’habitat, l’entretien peut être fait à un niveau relativement élevé. De nombreux·ses membres d’habitat participatif ayant participé aux études de cas ont mentionné l’entretien comme un facteur important – non seulement en ce qui concerne la sécurité et la commodité, mais aussi en matière de propriété et d’appartenance. Le fait que leur logement corresponde à leur goût fait de leur logement un chez-soi (Madden et Marcuse, 2016).

Les inquiétudes concernant la sécurité et l’entretien, les expulsions et les propriétaires tyranniques augmentent à mesure que l’austérité s’intensifie et que le secteur du logement public se réduit (Hodkinson, 2019 ; Watt et Minton, 2016). Ce phénomène se produit dans de nombreux secteurs, toutes classes sociales, tous groupes racisés et toutes tranches d’âge confondus (Clapham *et al.*, 2010 ; McKee, 2012 ; Lund, 2013), bien que certains groupes soient touchés de manière disproportionnée par la néolibéralisation du logement (Finney et Harries, 2013), comme les travailleur·euse·s à faible revenu (souvent migrants) (Field, 2014).

Face à la crise actuelle du logement, les participant·e·s aux deux études de cas ont trouvé des moyens de rendre le logement abordable, soit en collaborant avec une association locale de logement, soit simplement en étant propriétaires sans toutefois rechercher le profit. Les deux études de cas comptent un nombre important de personnes qui reçoivent une aide ou des allocations logement, mais, contrairement aux locataires de logements privés ou sociaux, iels peuvent s’attendre à des baux de location sans restriction (Robinson et Walshaw, 2014). Dans la coopérative de Beechtree, 61 % des membres sont resté·e·s pendant plus de dix ans. C’est nettement plus que la moyenne dans le secteur privé locatif, où la durée médiane d’un bail est d’environ dix-huit mois et la durée moyenne de quatre ans (Alakeson, 2013). Cela reflète à la fois le manque d’options abordables dans le secteur privé et le niveau élevé de sécurité dans la coopérative, comme le suggère l’exemple ci-dessous.

Daniel vit dans la coopérative depuis treize ans. Il a été rejoint par sa femme puis par leurs enfants. L’accession à la propriété ne l’intéressait pas : « En fait, nous avons un droit de jouissance comme si nous étions propriétaires de la maison, sans aucune des responsabilités – y compris personnelles. Nos réparations sont faites, et

elles ne nous coûtent pratiquement rien. [...] Vous savez [quand vous achetez avec un prêt] – vous n’êtes pas propriétaire de la maison – c’est [la banque] *Halifax* qui l’est, alors ».

Comme Daniel, un nombre important de membres sont réticent·e·s à prendre des risques financiers pour être propriétaire et estiment que la coopérative est une option plus sûre. C’est un point de vue inhabituel, car le marché capitaliste est animé par l’idée que la forme la plus sûre et la plus rentable est la propriété (Flint, 2003). Mais les recherches montrent que même l’accession pure et simple à la propriété ne garantit pas la sécurité ou le bien-être. De nombreux logements insalubres au Royaume-Uni appartiennent à des propriétaires privé·e·s (Bramley, Munro, Pawson *et al.*, 2004) et dans les années précédant la recherche, les propriétaires pauvres représentaient jusqu’à 37 % (Tunstall *et al.*, 2013). Ces dernier·ère·s peuvent souffrir de la gentrification, perdre leurs réseaux de soutien et leur sentiment d’appartenance (Watt, 2013) ou risquer la saisie de leur bien s’iels ne sont pas en mesure de payer leur prêt (Wallace, Anwen et Rhodes, 2014). Au moment de la recherche (2016-2017), le Royaume-Uni est confronté à une crise du logement : les prix sont élevés, le marché caractérisé par une baisse du nombre de primo-accédant·e·s et de jeunes propriétaires (ONS Digital, 2015) et une augmentation du nombre de locataires privé·e·s avec enfants (DECC, 2015). Afin de promouvoir l’accession à la propriété, le gouvernement lance des programmes d’accession à la propriété plus abordables (plutôt qu’un plus grand nombre de logements sociaux ou la réglementation des loyers privés). L’habitat participatif va sans aucun doute à l’encontre du courant dominant.

Assurer la sécurité émotionnelle et la justice symbolique

« Je suis plus attentive aux détails quand j’achète un jean que je ne l’ai été pour acheter cette maison. La plupart des gens ne parlent pas des logements mais des relations. » (Iris, Seagull cohousing).

Pour les membres d’habitat participatif, la sécurité émotionnelle est presque aussi importante que la sécurité matérielle. Cette partie révèle des aspects de la sécurité émotionnelle dans la coopérative de Beechtree et le projet de cohabitat de Seagull : le sens de la communauté et le sentiment d’appartenance, l’entraide et la tolérance. Ces aspects sont à mettre en corrélation avec les formes culturelles et symboliques de la justice de Fraser en accordant une reconnaissance aux personnes marginalisées et vulnérables.

Tout d’abord, et surtout, le fait de connaître et de faire confiance à ses voisin·e·s a fait de l’habitat participatif un *safe space*. Hannah, membre de la coopérative, a

déclaré « On se sent plus en sécurité sur le plan émotionnel. [...] Je suppose qu'il n'est pas habituel d'avoir autant de gens que vous connaissez un peu et avec qui vous êtes en quelque sorte des ami·e·s qui vivent si près de vous ». Les activités sociales comme les fêtes et les soirées cinéma, ainsi que l'entraide au quotidien, permettent de maintenir les liens sociaux et renforcent l'engagement des membres les un·e·s envers les autres : « Les liens sociaux que vous établissez valent de l'or. Si c'était une propriété privée, il n'y aurait pas de sentiment de sécurité ni de liens entre voisin·e·s [...] et l'habitat fonctionne mieux si nous nous entendons. [...]. Peu importe la personne, la personnalité ou le milieu, on est tous ensemble. » (Adrian, coopérative Beechtree)

Le fait de percevoir le logement comme une unité plutôt que comme un ensemble d'appartements individuels a fait de la coopérative une entité plus forte et a rendu ses membres plus confiant·e·s sur le plan émotionnel. Ces résultats font écho aux études sur les bénéfices de l'entraide pour la santé mentale et la sécurité émotionnelle des aidant·e·s et des aidé·e·s : aider les autres accroît le sentiment de valeur, de sens, d'appartenance et d'action des personnes (Post, 2007 ; Schwartz *et al.*, 2003).

Le deuxième aspect de la sécurité concerne les personnes appartenant à des groupes particulièrement vulnérables : parents isolés, personnes en situation de handicap et personnes âgées. Selon les membres de logement participatif, la vie en communauté offre une solution plus globale que les solutions individualistes et commercialisées telles que le recours aux soins privés, aux maisons de santé ou aux *gated communities*. En ce qui concerne la justice, l'habitat participatif offre reconnaissance et respect là où la société offre souvent discrimination et manque de respect.

Les personnes âgées sont probablement celles qui font l'objet des recherches les plus approfondies au sujet des avantages de l'habitat participatif (Scanlon et Fernández Arrigoitia, 2015 ; Glass et Vander Platts, 2013). Les participant·e·s à l'étude considèrent la vie en habitat participatif comme un moyen de lutter contre l'isolement. Les membres plus âgé·e·s sans enfants ou avec des enfants à l'étranger trouvent que l'habitat participatif peut assurer certains soins normalement assurés par la famille. L'habitat participatif est généralement considéré comme un filet de sécurité plus cohérent et plus complet que les soins individuels, souvent rémunérés : « Le filet de sécurité dans le [projet de cohabitat pour personnes âgées] est les membres eux-mêmes, tandis que dans d'autres types de communautés de retraités, il existe un filet de sécurité organisationnel interne, axé sur les services » (Glass et Vander Platts, 2013, p. 429). Pour Gail, 64 ans, le cohabitat est une stratégie pour un vieillissement réussi : « il s'agit d'un système qui sera plus efficace que le modèle actuel des soins en

institution et à domicile, car pour moi, c'est un mauvais système ». Ses parents, dit-elle, ont fait de « mauvais choix » lors de leur retraite : déménager dans une maison isolée qui implique une dépendance totale à une voiture, sans aucun accès aux magasins, à la culture ou à leurs proches. Ils étaient isolés et devaient faire appel une aide à domicile. Gail voulait quelque chose de mieux.

La situation de handicap est une autre raison de chercher un habitat participatif, car garantissant un environnement favorable. Pour Iris, mère célibataire d'un jeune adulte en situation de handicap, déménager dans un cohabitat était une alternative à « n'avoir dans sa vie que des aidant·e·s rémunéré·e·s », avec qui elle considère que les relations sont impersonnelles et limitées. Elle a estimé que le cohabitat offrait à son fils « de nombreux avantages en termes de liberté, le fait que les gens le connaissent sur le plan personnel (...) et que je serai moi-même soutenue ». Selon Iris, son fils était isolé après son retour des soins pendant la journée, où il n'avait rencontré que des travailleur·se·s professionnel·le·s et d'autres jeunes en situation de handicap. Ses voisin·ne·s n'avaient pas fait d'effort particulier pour le connaître et le comprendre, et elle n'en attendait rien d'autre.

Le troisième aspect de la sécurité émotionnelle est le fait de ne pas avoir honte. Connor, de la coopérative de Beechtree, a décrit la honte qui entoure l'attente culturelle de posséder un logement : « Dans ce pays, on vous rabâche qu'il faut être propriétaire, même si vous vous tuez à la tâche, que payer le prêt chaque mois vous fait à peine rentrer dans vos frais. Il faut être propriétaire : "Oh, la location c'est pour les losers" – c'est la mentalité dans ce pays ».

La coopérative de logement offre un espace de protection contre le manque de respect. Ses membres sont entouré·e·s de personnes partageant les mêmes idées. Au sein de la coopérative, on a considéré que Connor avait fait un choix judicieux en matière de logement et il n'a jamais été jugé en fonction de sa situation financière. Pour en revenir au rapport de McGrath, Griffin et Mundy, les conclusions montrent que là où la société inflige de la honte, la communauté crée un *safe space*, « [permettant] une sécurité et une aisance temporaires, donnant la possibilité de créer un foyer, un espace où l'on peut être "véritablement soi-même" » (David et Hartal, 2018, p. 6).

La sécurité dans la prise de décision démocratique : construire une justice politique

« Je n'ai pas voulu vivre dans une coopérative, mais maintenant que j'y vis, je pense que c'est important politiquement, surtout à cause de la taxe de séjour, l'austérité, etc. » (David, coopérative Beechtree)

Ce qui a fait de l'habitat participatif un *safe space*, c'est l'interaction entre la structure organisationnelle formelle et la culture informelle de l'attention portée aux autres. La structure organisationnelle garantit une prise de décision démocratique et une propriété collective sans recherche de profit. Ces qualités structurelles permettent aux membres de faire preuve de flexibilité, de prendre des décisions sans privilégier le profit financier et de s'organiser pour résister aux politiques de logement néolibérales. Voici trois exemples de sécurité dans les relations sociales et de justice dans le cadre des processus décisionnels donnant la parole aux personnes vulnérables. Ces exemples montrent des procédés qui offrent non pas l'impartialité, mais la reconnaissance de la différence et l'engagement pour le bien-être des personnes au-delà des profits.

Le premier exemple est la résistance de la coopérative de Beechtree à la restructuration de l'aide sociale connue sous le nom de « taxe de séjour » qui a été introduite en 2013. Cette réforme a réduit l'éligibilité aux allocations logement pour les locataires sociaux « considérés comme consommant trop de logements (14 % avec une seule chambre et 25 % pour plus d'une) » (Gibb, 2015). En raison de cette politique, les personnes dépendant des allocations logement ont eu non seulement du mal à rester chez elles, mais également à trouver des alternatives appropriées. La coopérative de logement a décidé de résister à cette législation en absorbant le manque à gagner pour les personnes concernées. Cela a entraîné une perte substantielle et continue de revenus locatifs, mais les membres de la coopérative ont fièrement soutenu cette initiative.

Le deuxième exemple est l'approche de Beechtree en matière d'arriérés. L'agent administratif de la coopérative qui travaillait auparavant dans le logement social a déclaré « [la coopérative] est beaucoup moins stricte sur les arriérés que ne le serait un bailleur social classique. Des arriérés assez importants sont tolérés si le contact avec le locataire est maintenu et des preuves qu'il essaie de les rembourser sont apportées ». Mes observations ont montré que la flexibilité dans le traitement des arriérés était appliquée lorsque les membres étaient perçus-e-s comme agissant de bonne foi. Dans ce cas, des mesures discrétionnaires sont volontiers prises. Hannah, membre de la coopérative, a déclaré que cela rend l'espace sécurisant : « Je pense que certaines personnes dans cette coopérative auraient vraiment du mal à trouver un logement indépendant [...] la coopérative donne ce petit coup de pouce supplémentaire [...]. Vous savez, un voisin qui veille sur eux, une sorte de... un peu de flexibilité s'ils ne parviennent pas à payer leur loyer à temps ». La structure juridique de la coopérative implique que les propriétés sont détenues collectivement sans but lucratif et les politiques approuvées démocratiquement. La structure sociale s'est

donné une marge de manœuvre, en mettant en œuvre des politiques souples et indulgentes, en créant un espace de justice pour les personnes vulnérables.

Le troisième exemple est celui du cohabitat de Seagull qui s'est révélé s'adapter extraordinairement aux besoins de ses membres. Deux de ses membres étaient atteint·e·s d'une maladie environnementale, ce qui signifie qu'ils étaient affecté·e·s par « des produits chimiques courant dans l'environnement à des niveaux réputés pourtant "sûrs" » (Coyle, 2004, p. 62). IEls souffraient également d'hypersensibilité électromagnétique, un état « associé à une dégradation de l'état de santé général, une augmentation de la détresse, un recours accru aux services de santé et des troubles dans le fonctionnement professionnel et social » (Rubin, Nieto-Hernandez et Wessely, 2010, p. 2). Pour rendre le développement du projet de cohabitat plus inclusif, les membres ont convenu qu'une maison aurait une peinture (plus chère) sans produits chimiques et aucune connexion Wi-Fi pour protéger des champs électromagnétiques. Cette décision a limité la possibilité de louer des logements dans cette maison. C'est d'autant plus inhabituel que la maladie est rare et qu'au moment de l'étude, il n'y avait aucune preuve scientifique (Rubin, Nieto-Hernandez et Wessely, 2010). La décision de tenir compte de ces besoins au détriment de la logique du marché induit un niveau de confiance exceptionnel.

La volonté et la capacité des membres d'habitat participatif à prendre des décisions qui ne sont pas motivées par des considérations économiques en font un lieu sécurisant pour leurs locataires. Cette synergie entre une structure qui assure une prise de décision démocratique et des relations donnant un sentiment de communauté est essentielle à la création de *safe space* et d'espace de justice face au néolibéralisme.

La complexité de la sécurité dans l'habitat participatif

« Nous sommes très, très ouverts, mais il y a eu des moments où les gens en ont profité. » (Daniel, coopérative Beechtree)

Aucun espace n'est entièrement sécurisant ; certain·e·s soutiennent que le terme même de *safe space* est trompeur, car il est essentiellement irréaliste (Wallin-Ruschman et Patka, 2016). Cette partie identifie deux domaines d'insécurité et d'injustices potentielles dans les études de cas : la dynamique du pouvoir au sein de l'habitat participatif et la nature intrinsèquement exclusive du *safe space* qui peut entraver l'étendue de son potentiel de transformation politique.

Les *safe spaces* reposent sur le travail relationnel (The Roestone Collective, 2014) et donc les relations dysfonctionnelles menacent leur nature protectrice. Les habitats participatifs étudiés disposaient de procédures pour accompagner leurs membres en cas de litige et proposaient une médiation ou une intervention lorsque des sanctions étaient nécessaires. En apparence, ces mesures pourraient faire de l'habitat participatif un *safe space* face au harcèlement, mais son succès a été limité. La crainte d'un conflit dans un petit habitat participatif a souvent conduit ses membres à supporter le harcèlement pendant des années avant d'agir. Il est bien connu dans la recherche féministe que les petites communautés peuvent être étouffantes et faire pression sur les membres afin qu'ils se conforment (Young, 1990). Ce fut le cas pour Stéphanie, qui a cessé de participer aux réunions suite aux agressions quotidiennes d'autres membres. Le mécanisme interne de résolution des conflits ne lui a pas été d'un grand secours. La pression des pairs peut également rendre la vie en communauté stressante et non sécurisante. Certains membres se sont sentis marginalisé-e-s et impuissant-e-s dans la « tyrannie de l'absence de structure » des dynamiques sociales informelles (Freeman, 1970). Trois membres de la coopérative Beechtree ont évoqué la difficulté d'exprimer des opinions impopulaires. Olivia a déclaré : « Si vous vous y opposez, ils se retourneront contre vous – cette chose qu'ils appellent "ils"... / Ruth : La clique... / Steph : Il y a certainement un groupe de personnes qui mène la danse. / Ruth : Mais nous avons tous un vote, nous pouvons tous aller aux réunions ».

Cet échange démontre la tension entre les procédures formelles et la dynamique informelle du pouvoir. Les membres les moins populaires pourraient se sentir aliéné-e-s, restreint-e-s ou exclu-e-s.

La deuxième limite des *safe spaces* est leur propre périmètre, qui en restreint non seulement le nombre de bénéficiaires, mais aussi son impact potentiel. Le succès des *safe spaces* se mesure à son organisation politique et à sa politique de transformation (The Roestone Collective, 2014). Mais souvent les *safe spaces* ne parviennent pas à atteindre cet objectif ambitieux. Cette partie examine deux des limites des *safe spaces* de l'habitat participatif dans la quête d'une plus grande justice sociale : l'exclusion et le repli sur soi. Comme mentionné ci-dessus, l'habitat participatif est un secteur diversifié, et certaines formes sont plus inclusives, abordables ou sociables que d'autres. Les types d'habitats participatifs étudiés diffèrent dans leur relation à la société : la coopérative Beechtree était déjà établie et ses membres ont travaillé dur pour la maintenir, tandis que Seagull était encore en train de se former et de s'adresser à des membres potentiels. De plus, Beechtree se trouve dans une grande ville multiculturelle, tandis que le cohabitat Seagull est situé dans une petite ville rurale

britannique dans laquelle la population est presque entièrement blanche. Ces différences ont affecté leur position sur la diversité et leur niveau d'engagement.

De nombreux projets d'habitat participatif ne sont pas diversifiés. Bien que les logements soient accessibles, ils sont confrontés à d'autres aspects de la diversité. Le cohabitat Seagull attire principalement des personnes âgées ; la coopérative Beechtree, située dans un quartier sud-asiatique, compte principalement des membres britanniques blanc·he·s (bien que la minorité de membres noir·e·s soit proportionnelle à celle de la société britannique en général). L'homogénéité a été renforcée par la stratégie de recrutement de bouche à oreille au sein de cercles sociaux similaires. Du point de vue de la sécurité, il s'agit d'une stratégie raisonnable mais du point de vue de la justice sociale, elle est exclusive. La diversité dans l'habitat participatif est une question importante qui dépasse le cadre du présent article (pour une étude approfondie, voir Arbell, 2020). Je me concentre ici sur l'impact de l'habitat participatif sur la société, et c'est là que les deux cas diffèrent.

Force est de constater que le nouveau projet de cohabitat est plus optimiste quant à son potentiel de changement qu'une coopérative désabusée qui fonctionne depuis des décennies avec un succès à la portée limitée. Les membres des coopératives ont souvent fait remarquer que même leurs voisin·e·s immédiat·e·s ne savaient pas ce qu'était une coopérative de logement et n'avaient jamais essayé d'en devenir membres. Cela n'a pourtant pas diminué l'engagement politique des membres de la coopérative. Cependant, contrairement aux organismes fonciers solidaires dans l'étude de James DeFilippis *et al.* (2019), qui ont rejeté la politisation de leur développement, les membres de Beechtree pensaient généralement que leur projet avait un potentiel politique plus important qu'ils ne pouvaient le réaliser.

Les membres du cohabitat Seagull sont tourné·e·s vers l'extérieur, comme le souligne l'un de ses membres, Gail : « l'enjeu principal pour moi est de commencer à remettre en cause le statu quo. Je ne pense pas que les [partis] politiques puissent jamais renverser le système, je pense qu'il faut créer des modèles différents et montrer vraiment aux gens qu'il y a une autre façon de faire ». Gail a présenté le cohabitat comme un espace de préfiguration, en ce sens qu'il « [réalise] la vie comme on le souhaite, à la fois pour expérimenter de meilleures pratiques et pour faire avancer le changement » (Cooper, 2017, p. 335). Cette orientation des membres de Seagull vers l'extérieur s'est également révélée lorsque le terrain adjacent au leur a été mis en vente, iels ont alors décidé de développer une deuxième phase pour leur projet. Il s'agit d'une entreprise considérable : la plupart des projets de cohabitat ne parviennent pas à établir un cohabitat, encore moins deux. Anna a expliqué leur décision : « Si nous ne l'achetons pas, quelqu'un d'autre le fera – ce pourrait être un promoteur privé ».

De leur côté, les membres de la coopérative Beechtree ont tendance à soutenir que sa valeur politique réside dans le fait de servir leurs propres membres. David a déclaré : « fournir des logements décents et bon marché est politique, non ? », et Heather a expliqué que « la politique qui tend à être la plus durable est celle qui est enracinée dans nos intérêts plutôt que de faire campagne autour d'un barrage quelque part ailleurs ou autre chose du genre ».

Les critiques de l'habitat participatif opposent deux arguments majeurs. Premièrement, l'« habitat participatif » est souvent utilisé pour justifier la restructuration néolibérale de l'aide sociale plutôt que pour amorcer un changement social vers une société plus juste (McKee, 2015a) et les chercheur·e·s s'inquiètent de la convergence de l'habitat participatif et de la volonté néolibérale de déresponsabiliser l'État (Jacobs et Manzi, 2013). Deuxièmement, comme en réponse à l'argumentation de David, DeFillipis soutient que « ceux d'entre nous qui sont au cœur des questions de justice sociale ne devraient pas minimiser l'importance de permettre aux personnes à faible revenu d'accéder à un logement décent et stable alors qu'elles en seraient autrement exclues. Mais nous sommes surtout intéressés à explorer s'il y a des moments de transformation, que nous considérons comme des éléments de construction vers d'autres mondes » (DeFilippis *et al.*, 2019, p. 6).

Toutes ces complexités rendent-elles vraiment paradoxaux les *safe spaces* de l'habitat participatif, comme le soutient le collectif Roestone (2014) ? Pas nécessairement. Le *Safe Space* doit être considéré comme un but plutôt qu'un objectif réalisable ; un concept utile pour les espaces préfiguratifs défiant les logiques hégémoniques. Les membres ont admis que leurs attentes élevées ont parfois conduit à des déceptions ; comme l'a dit Ruth, membre de la coopérative : « Je pense que c'est probablement un endroit moins critique et plus tolérant que le monde extérieur. Mais ça n'envoie pas toujours du rêve. »

Conclusion

Cet article propose une nouvelle conceptualisation du *safe space* et apporte trois arguments interdépendants : 1. les *safe spaces* ont la capacité de devenir des espaces de justice lorsqu'ils répondent aux trois aspects de l'injustice (socio-économique, culturel-symbolique et politique) ; 2. la violence néolibérale devrait être reconnue comme un type de violence qui nécessite des *safe spaces* protégeant des insécurités du néolibéralisme (marchés axés sur le profit, manque de considération à l'égard des pauvres, isolement et individualisation) ; 3. l'habitat participatif peut être

un exemple d'un tel espace. Il s'agit d'une contribution aux études menées sur les injustices du néolibéralisme et sur les *safe spaces* contre d'autres formes d'oppression.

Les études de cas ont montré que les membres se sentaient particulièrement en sécurité dans leur habitat participatif, et ont révélé les pratiques qui en faisaient des *safe spaces* et des espaces de justice avec trois aspects de la sécurité : matériel, émotionnel et politique. Ces aspects sont en corrélation avec les aspects de l'(in)justice de Fraser : répartition, reconnaissance et voix politique. Le cadre normatif de Fraser met en évidence le « potentiel » de justice de l'habitat participatif, même s'il n'est pas toujours réalisé. En matière de justice distributive, l'habitat participatif offre des logements abordables, sécurisants et sans recherche de profit. En ce qui concerne la reconnaissance, il apporte respect et soutien aux membres de tous horizons et les protège de la honte dans une société concurrentielle et matérialiste. Il offre également la stabilité et la sécurité dans un environnement en constante évolution. Sur le plan politique, les membres ont pu s'exprimer sur des décisions importantes concernant leur logement, qu'il s'agisse des loyers, des adaptations pour les personnes en situation de handicap ou de l'adhésion des membres et de leur départ. Enfin et surtout, je soutiens que la combinaison entre une structure organisationnelle démocratique à but non lucratif et une structure sociale coopérative et solidaire a conduit à des procédures et des décisions politiques justes qui placent les membres avant le profit financier. C'est ce qui ressort dans le soutien apporté aux victimes de la taxe de séjour ou dans la flexibilité discrétionnaire en matière d'arriérés.

Outre les avantages de l'habitat participatif, des complexités ont également été identifiées. Les *safe spaces* sont imparfaits, et pour maintenir la sécurité, l'exclusion est vitale. Comme le reconnaît la littérature, les *safe spaces* reproduisent souvent diverses formes d'exclusion et d'oppression injustes, telles que le racisme. En outre, la dynamique de pouvoir entre les membres peut conduire à l'injustice et aux abus. D'autres difficultés concernant l'habitat participatif en tant que *safe spaces* sont liées à leur potentiel de repli sur soi plutôt qu'à leur capacité à servir de point de départ à un changement social plus global. Les membres affirment néanmoins que l'organisation collective visant à améliorer le logement et la solidarité ont une valeur politique importante en soi. Tous les projets d'habitat participatif ne sont pas similaires : certains sont financièrement ou socialement exclusifs, d'autres offrent peu de liens et de participation sociaux. Trouver le bon équilibre est un défi afin de devenir non seulement un *safe space* mais aussi espace de justice.

À mesure que la société devient instable, avec des menaces allant de la montée du populisme à la crise climatique, le besoin de *safe spaces* et d'espaces de justice se fera de plus en plus sentir. Naomi Klein a souligné la montée des « zones vertes » – des

safe spaces, luxueux et exclusifs pour les élites au milieu de zones sinistrées pauvres (Klein, 2017). L'habitat participatif propose un modèle différent de *safe space* et d'espace de justice pour vivre ensemble. Il est par conséquent possible de développer le concept d'habitat participatif comme un *safe space*, plus juste et inclusif, et explorer davantage le concept de *safe spaces* face au néolibéralisme – non seulement espaces de contestation, mais aussi espaces nourriciers qui permettent de rompre avec la logique de marché généralisée de la société néolibérale.

Note

Tous les entretiens ont eu lieu en 2017, et lorsque des citations d'entretiens apparaissent, elles ont été réalisées au cours de cette même année.

Remerciements

J'exprime ma reconnaissance à Lucie Middlemiss et Paul Chatterton pour leur soutien et leurs suggestions utiles dans la première version de ce manuscrit. Les relecteurs anonymes et l'équipe éditoriale qui ont poussé à développer et préciser les arguments critiques sont chaleureusement remerciés.

Pour citer cet article

Arbell Yael, "A place that is different from the usual capitalist world': the potential of Community-led housing as safe and just spaces" [« "Un lieu différent du monde capitaliste habituel" : le potentiel de l'habitat participatif en tant que *safe space* et espace de justice sociale »], *Justice spatiale / Spatial Justice*, n° 16, 2021 (<http://www.jssj.org/article/un-lieu-different-du-monde-capitaliste-habituel-le-potentiel-de-lhabitat-participatif-en-tant-que-safe-space-et-espace-de-justice-sociale/>).

Bibliographie

Alakeson Vidhya, *The Challenges of Build to Rent for UK Housing Providers*, Resolution Foundation, 2013.

Allen Chris, *Housing Market Renewal and Social Class*, Oxford-New York, Routledge, 2008.

- Arbell** Yael, *Commons and Commoners in Neoliberal Times: a Critical Realist Study of English Community-led Housing*, Leeds, The University of Leeds, 2020.
- Atkinson** Will, "Class Habitus and Perception of the Future: Recession, Employment Insecurity and Temporality", *British Journal of Sociology*, vol. 64, n° 4, 2013, p. 643-661.
- Barrett** Betty, "Is 'Safety' Dangerous? A Critical Examination of the Classroom as Safe Space", *The Canadian Journal for the Scholarship of Teaching and Learning*, vol. 1, n° 1, 2012, p. 1-12.
- Bauman** Zygmunt, *Liquid Times*, Cambridge, Polity Press, 2007.
- Bliss** Nic, *Bringing Democracy Home*, The Commission on Co-operative and Mutual Housing, 2009.
- Bliss** Nic. *1,001 Cooperative and Community-Led Homes: The Housing Revolution Starts Here*, The Confederation of Cooperative Housing, 2016.
- Bramley** Glen, **Munro** Moira, **Pawson** Hal, *Key Issues in Housing: Policies and Markets in 21st Century Britain*, New York, Palgrave Macmillan, 2004.
- Bresson** Sabrina, **Denefle** Sylvette, "Diversity of Self-Managed Co-Housing in France", in **Tummers** Lidewij (ed.). *The re-emergence of Co-housing in Europe*, London, Routledge, 2016, p. 5-16.
- Brown** Gavin, **Pickerill** Jenny, "Space for Emotion in the Spaces of Activism", *Emotion, Space and Society*, vol. 2, n° 1, 2009, p. 24-35.
- Butler** Judith, *Undoing Gender*, New York, Routledge, 2004.
- Chandler** David, **Reid** Julian, *The Neoliberal Subject*, London, Rowman & Littlefield International, 2016.
- Chatterton** Paul, "Seeking the Urban Common: Furthering the Debate on Spatial Justice", *City*, vol. 14, n° 6, 2010, p. 625-628.
- Chatterton** Paul, "Towards an Agenda for Post-Carbon Cities: Lessons from Lilac, the UK's First Ecological, Affordable Cohousing Community", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 37, n° 5, 2013, p. 1654-1674.
- Chiodelli** Francesco, "What Is Really Different between Cohousing and Gated Communities?", *European Planning Studies*, vol. 23, n° 12, 2015, p. 2566-2581.

- Clapham** David et al., "Young People and Housing in 2020: Identifying Key Drivers for Change", *JRF*, 2010, p. 1-41.
- Clarke** Nick, "Living with/in and without Neo-Liberalism", *Focaal*, vol. 51, 2008, p. 135-147.
- Barnett** Clive et al., "The Elusive Subjects of Neoliberalism: Beyond the Analytics of Governmentality", *Cultural Studies*, vol. 22 n° 5, 2008, p. 624-653.
- Coleman** Kendric, "The Difference Safe Spaces Make: The Obstacles and Rewards of Fostering Support for the LGBT Community at HBCUs", *SAGE Open*, vol. 6, n° 2, 2016, p. 1-12.
- Cooper** Davina, "Prefiguring the State", *Antipode*, vol. 49, n° 2, 2017, p. 335-356.
- Coyle** Fiona, "'Safe Space' as Counter-Space: Women, Environmental Illness and 'Corporeal Chaos'", *Canadian Geographer*, vol. 48, n° 1, 2004, p. 62-75.
- Crossan** John et al., "Contesting Neoliberal Urbanism in Glasgow's Community Gardens: The Practice of DIY Citizenship", *Antipode*, vol. 48, n° 4, 2016, p. 937-955.
- Darrell** Linda, **Littlefield** Melissa, **Washington** Earlie M., "Safe Spaces, Nurturing Places", *Journal of Social Work Education*, vol. 52 n° 1, 2016, p. 43-49.
- David** Yossi, **Hartal** Gilly, "Queering Safety? An Introduction", *Borderlands*, vol. 17, 2018, p. 1-11.
- DECC**, "English Housing Survey", *Communities*, 2015, p. 1-73.
- DeFilippis** James et al., "On the Transformative Potential of Community Land Trusts in the United States", *Antipode*, vol. 51, n° 3, 2019, p. 795-817.
- Deo** Meera E., "Two Sides of a Coin: Safe Space and Segregation in Race/Ethnic-Specific Law Student Organizations", *SSRN*, vol. 42, 2012, p. 84-129.
- Engelsman** Udi, **Rowe** Mike, **Southern** Alan, "Community Land Trusts: A Radical or Reformist Response to the Housing Question Today?", *Acme*, vol. 15, n° 3, 2016, p. 590-615.
- Ferguson** James, "The Uses of Neoliberalism", *Antipode*, vol. 41, 2009, p. 166-184.
- Fernández Arrigoitia** Melissa, "Towards the Dis-Alienation, Democratisation and Humanisation of Housing", *City*, vol. 21, n° 6, 2017, p. 894-898.

-
- Field** Martin, "Reappraising the Place for Private Rental Housing in the UK Market", *Local Economy*, vol. 29, n° 4-5, 2014, p. 354-362.
- Field** Martin, "Understanding Cohousing in the UK for the 21st-Century", Wohnbund, 2015.
- Finney** Nissa, **Harries** Bethan, "How Has the Rise in Private Renting Disproportionately Affected Some Ethnic Groups?", *JRF*, 2013, p. 1-4.
- Fisk** Milton, "Multiculturalism and Neoliberalism », *Praxis Filosófica*, vol. 21, 2011, p. 21-28.
- Flint** John F., "Housing and Ethopolitics: Constructing Identities of Active Consumption and Responsible Community", *Economy and Society*, vol. 32, n° 4, 2003, p. 611-629.
- Fox** Catherine, "From Transaction to Transformation: (En)Countering White Heteronormativity in 'Safe Spaces'", *College English*, vol. 69, n° 5, 2007, p. 496-511.
- Fraser** Nancy, "Re-framing justice in a globalizing world (Mis)recognition", *Social Inequality and Social Justice: Nancy Fraser and Pierre Bourdieu*, vol. 39, 2007, p. 17-35.
- Fraser** Nancy, "Feminist Politics in the Age of Recognition: A Two-Dimensional Approach to Gender Justice", *Studies in Social Justice*, vol. 1, n° 1, 2017, p. 23-35.
- Freeman** Jo, "The Tyranny of Structurelessness", *Berkeley Journal of Sociology*, 17, 1970, p. 151-164.
- Garciano** Jerome L., "Affordable Cohousing: Challenges and Opportunities for Supportive Relational Networks in Mixed-Income Housing", *Journal of Affordable Housing & Community Development Law*, vol. 20, n° 2, 2011, p. 169-192.
- Gibb** Kenneth, "The Multiple Policy Failures of the UK Bedroom Tax", *International Journal of Housing Policy*, vol. 15, n° 2, 2015, p. 148-166.
- Gibson** Anna, "Free Speech and Safe Spaces: How Moderation Policies Shape Online Discussion Spaces", *Social Media + society*, vol. 5, n° 1, 2019, p. 1-15.

- Glass** Anne P., **Vander Platts** Rebecca S., "A Conceptual Model for Aging Better Together Intentionally", *Journal of Aging Studies*, vol. 27, n° 4, 2013, p. 428-442.
- Goodin** Robert E., **Le Grand** Julian (ed.), *Not Only the Poor*, London, Routledge, 2016.
- Gooding** Jo, **Johnston** Tom, *Understanding the Potential of small scale community-led housing: Community Led Organisations. Leading the Way*. Locality and the Federation of Northumberland Development Trusts, July 2015 (<https://locality.org.uk/wp-content/uploads/2018/03/Locality-Small-Scale-Community-led-Housing.pdf>, accessed on July 27, 2021).
- Hodkinson** Stuart, "Grenfell Foretold: A Very Neoliberal Tragedy", in **Needham** Catherine, **Heins** Eleke, **Rees** James (ed.), *Social policy review 30: Analysis and debate in social policy*, Bristol, Policy Press, 2018, p. 5-26.
- Hodkinson** Stuart, *Safe as Houses: Private Greed, Political Negligence and Housing Policy After Grenfell*, Manchester, Manchester University Press, 2019.
- Hodkinson** Stuart, **Watt** Paul, **Mooney** Gerry, "Introduction: Neoliberal Housing Policy – Time for a Critical Re-Appraisal", *Critical Social Policy*, vol. 33, n° 1, 2013, p. 3-16.
- Hojer Bruun** Maja, "Communities and the Commons: Open Access and Community Ownership of the Urban Commons", in **Borch** Christian, **Kornberger** Martin (ed.), *Urban Commons: Rethinking the City*, Oxford-New York, Routledge, 2015, p. 153-170.
- Jacobs** Keith, **Manzi** Tony, "New Localism, Old Retrenchment: The 'Big Society', Housing Policy and the Politics of Welfare Reform", *Housing, Theory and Society*, vol. 30, 2013, p. 1-17.
- Jarvis** Helen, "Saving Space, Sharing Time: Integrated Infrastructures of Daily Life in Cohousing", *Environment and Planning A*, vol. 43, n° 3, 2011, p. 560-577.
- Jarvis** Helen, "Community-led housing and 'Slow' opposition to corporate development: Citizen participation as common ground?", *Geography Compass*, vol. 9, n° 4, 2015, p. 202-213.
- Jarvis** Helen et al., *Cohousing: Shared Futures*, ESRC, 2016.
- Jones** Andrea, "Housing Choices in Later Life as Unclaimed Forms of Housing Activism", *Contemporary Social Science*, vol. 12, n° 1-2, 2017, p. 138-152.

- Kiersey** Nicholas J., "Neoliberal Political Economy and the Subjectivity of Crisis: Why Governmentality Is Not Hollow", *Global Society*, vol. 23, n° 4, 2009, p. 363-386.
- Klein** Naomi, *No Is Not Enough: Defeating the New Shock Politics and Winning the World We Need*. New York, Penguin Books, 2017.
- Kleinmans** Reinout, **Elsinga** Marja, "Buy Your Home and Feel in Control' Does Home Ownership Achieve the Empowerment of Former Tenants of Social Housing?", *International Journal of Housing Policy*, vol. 10, n° 1, 2010, p. 41-61.
- Lang** Richard, **Novy** Andreas, "Cooperative Housing and Social Cohesion: The Role of Linking Social Capital", *European Planning Studies*, vol. 22, 2013, p. 1-21.
- Larner** Wendy, "Neo-Liberalism: Policy, Ideology, Governmentality", *Studies in Political Economy*, vol. 63, 2000, p. 5-25.
- Leonardo** Zeus, **Porter** Ronald K., "Pedagogy of Fear: Toward a Fanonian Theory of 'safety' in Race Dialogue", *Race Ethnicity and Education* vol. 13, n° 2, 2010, p. 139-157.
- Levitas** Ruth, "The Just's Umbrella: Austerity and the Big Society in Coalition Policy and Beyond", *Critical Social Policy*, vol. 32, n° 3, 2012, p. 320-342.
- Lowndes** Vivien, **Pratchett** Lawrence, "Local Governance under the Coalition Government: Austerity, Localism and the 'Big Society'", *Local Government Studies*, vol. 38, n° 1, 2012, p. 21-40.
- Lund** Brian, "A 'Property-Owning Democracy' or 'Generation Rent'?", *Political Quarterly*, vol. 84, n° 1, 2013, p. 53-60.
- Madden** David, **Marcuse** Peter, *In Defense of Housing: The Politics of Crisis*. London-New York, Verso Books, 2016.
- Manzano** Anna, "The Craft of Interviewing in Realist Evaluation", *Evaluation*, vol. 22, n° 3, 2016, p. 342-360.
- McGrath** Laura, **Griffin** Vanessa, **Mundy** Ed, "The Psychological Impact of Austerity", *Educational Psychology Research and Practice*, vol. 2, n° 2, 2016, p. 46-57.
- McKee** Kim, "Young People, Homeownership and Future Welfare", *Housing Studies*, vol. 27, n° 6, 2012, p. 853-862.

- McKee** Kim, "An Introduction to the Special Issue – The Big Society, Localism and Housing Policy: Recasting State-Citizen Relations in an Age of Austerity", *Housing, Theory and Society*, vol. 32, n° 1, 2015a, p. 1-8.
- McKee** Kim, "Community Anchor Housing Associations: Illuminating the Contested Nature of Neoliberal Governing Practices at the Local Scale", *Environment and Planning C: Government and Policy*, vol. 33, n° 5, 2015b, p. 1076-1091.
- Moore** Tom, **McKee** Kim, "Empowering Local Communities? An International Review of Community Land Trusts", *Housing Studies*, vol. 27, n° 2, 2012, p. 280-290.
- Mountz** Alison, "Safe Space", in **Richardson** Douglas et al. (ed.), *The International Encyclopedia of Geography*, John Wiley & Sons, Ltd, 2017.
- Mykhnenko** Vlad, "Resilience: A Right-Wingers' Ploy?", in **Springer** Simon, **Birch** Kean, **Macleavy** Julie, *The Handbook of Neoliberalism*, Oxford-New York, Routledge, 2016, p. 190-206.
- Nowicki** Mel, "A Britain That Everyone Is Proud to Call Home? The Bedroom Tax, Political Rhetoric and Home Unmaking in UK Housing Policy", *Social and Cultural Geography*, vol. 19, n° 5, 2018, p. 647-667.
- ONS Digital**, *Housing and Home Ownership in the UK*, 2015.
- Ong** Aihwa, *Neoliberalism as Exception: Mutations in Citizenship and Sovereignty*. Durham NC-London, Duke University Press, 2006.
- Pawson** Ray, *The Science of Evaluation: A Realist Manifesto*, London-Los Angeles-New Delhi, SAGE. 2013.
- Perry** Barbara, **Dyck** D. Ryan, "'I Don't Know Where It Is Safe': Trans Women's Experiences of Violence", *Critical Criminology*, vol. 22, n° 1, 2014, p. 49-63.
- Poley** Lisa, "Community and the Habits of Democratic Citizenship: An Investigation into Civic Engagement, Social Capital and Democratic Capacity-Building in US Cohousing Neighborhoods", Virginia Polytechnic Institute, 2007.
- Polleta** Francesca, "'Free Spaces' in Collective Action." *Theory and Society* vol. 28, n° 1, 1999, p. 1-38.
- Post** Stephen G. (ed.), *Altruism and Health: Perspectives from Empirical Research*. New York, Oxford University Press, 2007.

- Read** Jason, "A Genealogy of Homo-Economicus: Neoliberalism and the Production of Subjectivity", *Foucault Studies*, vol. 6, 2009, p. 25-36.
- Robinson** David, **Walshaw** Aimee, "Security of Tenure in Social Housing in England", *Social Policy and Society*, vol. 13, n° 1, 2014, p. 1-12.
- Rowlands** Rob, "Forging Mutual Futures – Co-Operative & Mutual Housing in Practice: History & Potential: Phase 1 Research Report to the Commission on Co-Operative and Mutual Housing", *Regional Studies*, 2009.
- Rubin** G. James, **Nieto-Hernandez** Rosa, **Wessely** Simon, "Idiopathic Environmental Intolerance Attributed to Electromagnetic Fields (Formerly 'Electromagnetic Hypersensitivity'): An Updated Systematic Review of Provocation Studies", *Bioelectromagnetics*, vol. 31, n° 1, 2010, p. 1-11.
- Sargisson** Lucy, "Strange Places: Estrangement, Utopianism, and Intentional Communities", *Utopian Studies*, vol. 18, n° 3, 2007, p. 393-424.
- Sargisson**, Lucy, "Second-wave cohousing: A modern utopia?", *Utopian Studies*, vol. 23 n° 1, 2012, p. 28-56.
- Scanlon** Kath, **Fernández Arrigoitia** Melissa, "Development of New Cohousing: Lessons from a London Scheme for the over-50s", *Urban Research & Practice*, vol. 8, n° 1, 2015, p. 106-121.
- Schwartz** Carolyn E. et al., "Altruistic Social Interest Behaviors Are Associated with Better Mental Health", *Psychosomatic Medicine*, vol. 65, n° 5, 2003, p. 778-785.
- Skeggs** Beverley, **Loveday** Vik, "Struggles for Value: Value Practices, Injustice, Judgment, Affect and the Idea of Class." *British Journal of Sociology*, vol. 63, n° 3, 2012, p. 472-490.
- Springer** Simon, "Violence Sits in Places? Cultural Practice, Neoliberal Rationalism, and Virulent Imaginative Geographies", *Political Geography*, vol. 30, n° 2, 2011, p. 90-98.
- Springer** Simon, "Neoliberalism as Discourse: Between Foucauldian Political Economy and Marxian Poststructuralism", *Critical Discourse Studies*, vol. 9, n° 2, 2012, p. 133-147.
- Springer** Simon, **Birch** Kean, **MacLeavy** Julie (ed.), *The Handbook of Neoliberalism*, Oxford-New York, Routledge, 2016.

- Stengel** Barbara S., **Weems** Lisa, "Questioning Safe Space: An Introduction", *Studies in Philosophy and Education*, vol. 29, n° 6, 2010, p. 505-507.
- The Roestone Collective**, "Safe Space: Towards a Reconceptualisation", *Antipode*, vol. 46, n° 5, 2014, p. 1346-1365.
- Thompson** Matthew, "Between Boundaries: From Commoning and Guerrilla Gardening to Community Land Trust Development in Liverpool", *Antipode*, vol. 47, n° 4, 2015, p. 1021-1042.
- Tummers** Lidewij (ed.), *The Re-Emergence of Co-Housing in Europe*, Oxford-New York, Routledge, 2016.
- Tunstall** Rebecca et al., *The Links Between Housing and Poverty: An Evidence Review*, 2013, April, p. 1-88.
- Varvarousis** Angelos, **Kallis** Giorgos, "Commoning Against the Crisis", in **Castells** Manuel (ed.), *Another Economy Is Possible*, Cambridge, Polity, 2016, p. 128-59.
- Wallace** Alison, **Ford** Janet, **Quilgars** Deborah, *Build-It-Yourself? Understanding the Changing Landscape of the UK Self-Build Market*, University of York and Lloyds Bank, 2013.
- Wallace** Alison, **Anwen** Jones, **Rhodes** David, *Financial Resilience and Security: Examining the Impact of Failing Housing Markets on Low Income Homeowners in Northern Ireland*, Centre for Housing Policy, University of York, 2014.
- Wallin-Ruschman** Jennifer, **Patka** Mazna, "Learning from Critical Collective Spaces: Reflections on the Community-Diversity Dialectic in Safe Spaces", *Journal of Social and Political Psychology*, vol. 4, n° 1, 2016, p. 318-331.
- Watt** Paul, "'It's Not for Us'", *City*, vol. 17, n° 1, 2013, p. 99-118.
- Watt** Paul, **Minton** Anna, "London's Housing Crisis and Its Activisms", *City*, vol. 20, n° 2, 2016, p. 204-221.
- Weidner** Jason R., "Governmentality, Capitalism, and Subjectivity", *Global Society*, vol. 23, n° 4, 2009, p. 387-411.
- White** Monica M., "Sisters of the Soil: Urban Gardening as Resistance in Detroit", *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts*, vol. 5, n° 1, 2012, p. 13-28.

Williams Andrew, **Goodwin** Mark, **Cloke** Paul, "Neoliberalism, Big Society, and Progressive Localism", *Environment and Planning A*, vol. 46, n° 12, 2014, p. 2798-2815.

Williams Jo, "Sun, Surf and Sustainable Experience Sun, Surf and Sustainable Housing – Cohousing, the Californian Experience", *International Planning Studies*, vol. 10, n° 2, 2005, p. 145-177.

Wrenn Mary, "Identity, Identity Politics, and Neoliberalism", *Panoeconomicus*, vol. 61, n° 4, 2014, p. 503-515.

Wright Sharon, "Welfare-to-Work, Agency and Personal Responsibility", *Journal of Social Policy*, vol. 41, n° 2, 2012, p. 309-328.

Young Iris Marion, *Justice and the Politics of Difference*, New York, Princeton University Press, 1990.